

## Ils ont marché pour l'église Sainte-Rita

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Brèves](#), [Informations](#), [Non classé](#)

Date : 7 juin 2016





Dimanche 5 juin 2016, ils étaient plusieurs centaines à arpenter les rues du 15ème

arrondissement de Paris pour défendre l'église Sainte-Rita, menacée de démolition. Une décision du juge des référés du tribunal administratif de Paris a récemment «*enjoint au préfet de police d'apporter le concours de la force publique afin de veiller à l'expulsion de tout occupant*». Le juge administratif n'a pas retenu l'existence de troubles ou de menaces de troubles de l'ordre public qui aurait pu faire échec au concours de la force publique.

Article 2 : L'ordonnance du 27 mai 2016 est déclarée non avenue.

Cependant, cette ordonnance a été [déclarée non avenue](#) par le même tribunal administratif de Paris, le 6 juin dernier (voir la photo au-dessus). C'est une bonne nouvelle pour les fidèles de la nouvelle chapelle desservie par l'abbé de Tanoüarn. On peut espérer qu'une sage décision s'imposera concernant le sort l'église Sainte-Rita, chapelle naguère affectée au culte gallican, mais qui accueille désormais des célébrations selon la forme extraordinaire du rite romain (depuis le 5 juin dernier, une messe y est également célébrée dimanche matin, à 11 h). En tout cas, ils étaient nombreux à marcher et prier aux environs de la rue François Bonvin, dimanche dernier.